

**Département de la Lozère**

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 6

Nombre de voix par procuration : 2

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTE : Pour : 8**Contre : 0****Abstentions : 0**
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES**
DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°38/2025**Date de la convocation du Comité syndical** : huit décembre deux mille vingt-cinq**Date de la séance du Comité syndical** : dix-sept décembre deux mille vingt-cinq**Membres présents :**Éric **PICARD**, Président,Noël **LAFOURCADE**, Hélène **CONSTANS**, Hubert **FONTAINE**, Michel **CASTANIER**, Jean-Louis **RECOUSSINES****Absents avec procuration** : Alexandre **BENEZET** (pouvoir donné à Éric **PICARD**), Bernard **BOURSINHAC** (pouvoir donné à Hubert **FONTAINE**)**Présents à titre consultatif et sans voix délibérative :**Vincent **THOMAS** (Syndicat Mixte Lot Dourdou), **SAWOSKO** (Syndicat mixte Lot Dourdou)

OBJET : Traçage des écoulements des eaux souterraines à Sébazac en partenariat avec le CDS12 et le SMBV2A

Vu l'Objectif opérationnel 2.1 du SAGE Lot amont : Informer et sensibiliser la population sur la fragilité de la ressource en eau et des milieux aquatiques,

Vu l'Object opérationnel 3.4. Connaître le fonctionnement hydrogéologique du bassin versant, notamment dans un contexte de changement climatique des futurs SAGE Lot amont et Contrat de rivière,

Vu le Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne, soulignant la vulnérabilité des territoires de montagne face à ce phénomène et la nécessité de sensibiliser le public à ce sujet,

Vu le 1^{er} principe fondamental (PF1) du plan précité, repris par le SDAGE Adour-Garonne : Sensibiliser sur les risques encourus, former et mobiliser les acteurs de territoires,

Étant donné la méconnaissance des écoulements souterrains sur le Causse Comtal et les risques associés aux pollutions potentielles issues du Karts.

Il est proposé d'organiser une double action d'acquisition de connaissances scientifiques et de sensibilisation des habitants du territoire.

- Organisation d'une semaine de traçage des écoulement souterrains sur le Causse Comtal (mars 2026) en partenariat avec le comité départemental de spéléologie de l'Aveyron. 3 points d'injections seront réalisés et suivis pendant deux semaines par le CDS12.

- Journée d'animation autour de l'eau et du changement climatique sur Sébazac-Concourès en mars 2026,

- Réalisation d'un jeu de piste sur le Causse Comtal autour des sources connues.

Cette opération fera ensuite l'objet :

- d'une restitution d'un rapport d'étude scientifique,
- d'un bilan de la journée d'animation (comportant nombre de participants, publics sensibilisé, compte rendu des animations).

Le plan de financement prévisionnel est estimé comme suit :

Paraphe :

	Agence de l'eau (50%)	Autofinancement (50%)	TOTAL
Traçage des eaux souterraines sur le Causse Comtal & animations pédagogiques	2 977.4 €	2 977.4 €	5 945.81 €

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la démarche détaillée ci-dessus,
- **CONVENTIONNE** avec le Comité départemental de spéléologie de l'Aveyron,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces/documents pour mener à bien la réalisation de cette opération,
- **SOLLICITE** le concours financier le plus élevé possible auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de l'État, de la Région Occitanie, des Conseils départementaux de la Lozère, de l'Aveyron

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.

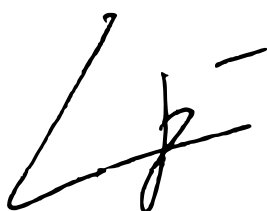
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le

Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue, le

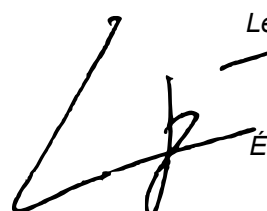
Le Président,

Éric PICARD



Le Président,

Éric PICARD



Paraphe : 